

**Rapport n°6 :**

**Inscription formation doctorale aux fiches RNCP**

<b>Rapporteur (s) :</b>	Khadija CHAHRAOUI - Vice-Présidente chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle
<b>Service – personnel référent</b>	Service FRI – mission doctorale
<b>Séance du conseil d'administration</b>	28 juin 2018

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

**Rapport :**

Dans un courrier du 6 avril 2018, la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et le Directeur général de la recherche et de l'innovation (DGRI) du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont demandé aux établissements de se positionner avant le 30 mai 2018 sur les 22 fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP, <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>), pour permettre l'inscription de la formation doctorale à la certification professionnelle.

Le collège doctoral et l'ensemble des écoles doctorales d'UBFC se sont positionnés pour une inscription sur les 22 fiches RNCP, qui recouvrent l'ensemble des secteurs professionnels. En effet la formation doctorale à UBFC est pluridisciplinaire et permet de recouvrir l'ensemble des secteurs indiqués.

UBFC a donc répondu au Ministère pour demander la modification de l'arrêté d'accréditation de la formation doctorale pour inclure le rattachement à ces 22 fiches RNCP.

L'arrêté d'accréditation devrait être publié dans le courant de l'été 2018. Il officialisera les fiches RNCP. La publication des fiches par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) est prévue pour la rentrée 2018-2019.

**Bref descriptif :**

L'inscription du doctorat au RNCP avait été annoncé par Madame la Ministre, Frédérique Vidal, le 11 octobre 2017. Après divers travaux auprès des différents acteurs (syndicats, associations, acteurs institutionnels), ces fiches ont été finalisées puis présentées lors de la Journée du Doctorat du 27 Mars 2018 organisée par le Ministère.

Ces fiches RNCP, dont le garant est le CNCP, sont basées non pas sur une logique disciplinaire, mais sur un découpage par secteurs économiques, identifiés par les travaux du Conseil National Education Economie (CNEE), représentation plus propice à un référentiel unique de compétences.

Les fiches se basent sur une liste unique de compétences transverses et transférables associées au diplôme du doctorat, indépendamment de la discipline. Cette liste variée de compétences est associée à un large panel d'emplois accessibles à travers les 22 fiches.

Ces fiches mettent l'accent sur les compétences spécifiques du doctorat, quelle que soit la discipline de recherche :

- conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective,
- mise en œuvre d'une démarche de R&D, d'études et prospective,
- valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective,
- veille scientifique et technologique à l'échelle internationale,
- formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation,
- encadrement d'équipes dédiées à des activités de R&D, d'études et prospective.

Les métiers accessibles aux titulaires d'un doctorat peuvent être :

- responsable recherche et développement,
- chef de projet recherche et développement,
- directeur innovation et développement,
- responsable qualité,
- chargé de valorisation,
- responsable partenariats,
- formateur.

L'inscription du doctorat à ces fiches de certification professionnelle présentent de nombreux enjeux :

- pour le secteur socio-économique privé, une chance pour intégrer plus de docteur-es et identifier de nouvelles opportunités (meilleure reconnaissance et identification des compétences, intégration, attractivité, visibilité...),
- pour les docteur-es, une meilleure reconnaissance et connaissance de leurs profils (reconnaissance des compétences, autonomie, adaptabilité, revalorisation des salaires, diminution du chômage..),
- pour les écoles doctorales et les établissements, une visibilité et une attractivité accrue, (meilleure identification des compétences, meilleure formation et suivi des docteurs, travail sur des compétences pointues..).

De manière générale, ces fiches RNCP permettront à moyen terme une meilleure reconnaissance et valorisation du doctorat au sein du tissu socio-économique privé ainsi qu'une meilleure reconnaissance des atouts de la formation doctorale.

A long terme, c'est une plus grande visibilité des docteurs dans le monde privé et la société ainsi qu'une plus grande attractivité du doctorat qui sont visées.

## ANNEXE 1 : Fiches RNCP / ED

Numéro fiche	Code NSF	Ecoles doctorales <sup>1</sup>					
		CP	DGEP	ES	LECLA	SEPT	SPIM
<b>Activités du numérique</b>	31 Echanges et gestion 120 Sciences humaines et droit		X	X	x	X	X
<b>Tourisme hôtellerie restauration</b>	12 (sciences humaines et droits) 31 (Echanges et gestions) 34 (Services à la collectivité)		X	X		X	
<b>Culture, Art, Spectacle</b>	12 Sciences humaine et droit 13 Lettres et Arts 34 Services à la collectivité		X		x	X	
<b>Construction Travaux publics urbanisme</b>	22 Transformations 23 Génie Civil, construction et bois 254 Structures métalliques			X			X
<b>Eau, environnement, développement durable</b>	116 Chimie 117 Sciences de la terre 118 Sciences de la vie	X	X	X		X	X
<b>Santé humaine et action sociale</b>	330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes 331 Santé 332 Travail social	x	X	X		X	X
<b>Industries chimiques et matériaux</b>	11 : Mathématiques et sciences 20 : Spécialités pluri-technologiques de production 22 : Transformations	X		X			X
<b>Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables</b>	200 Technologies industrielles fondamentales 201 Technologies de commandes des transformations industrielles 227 Energie, Génie climatique	X		X			X
<b>Service aux entreprises et aux collectivités</b>	31 Echanges et gestion 32 Communication et information 34 : Services à la collectivité		X	X	x	X	
<b>Industries du matériel de transport</b>	20 Spécialités pluri-technologiques de production 22 Transformation 25 Mécanique électricité électronique	X		X			X
<b>Sécurité défense</b>	12 : Sciences humaines et droit 25 : Mécanique, électricité, électronique 34 : Services à la collectivité	x	X	X			X
<b>Information communication</b>	32 Communication et information 12 Sciences humaines et droit 13 Lettres et arts		X		x	X	
<b>Activités juridiques et administratives</b>	12 Sciences humaine et droit 31 Echanges et gestion 34 Services à la collectivité		X			X	

<sup>1</sup> CP : Carnot-Pasteur - DGEP : Droit, Gestion, sciences Economiques et Politiques - ES : Environnements-Santé - LECLA : Lettres, Communication, Langues, Arts - SEPT : Sociétés, Pratiques, Temps - SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et Microtechniques.

Numéro fiche	Code NSF	Ecoles doctorales					
		CP	DGEP	ES	LECLA	SEPT	SPIM
<b>Industries extractives</b>	117 - Sciences de la Terre 115f –Physique appliquée aux processus industriels 116f – Chimie des matériaux et des métaux, chimie des processus industriels	X		X			X
<b>Activités financières et immobilières</b>	122 Economie 31 Echanges et gestion	X	X				
<b>Industries manufacturières</b>	200 Technologies industrielles fondamentales 223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...) 225 Plasturgie, matériaux composites	X					X
<b>Education formation</b>	33 – Services aux personnes 333 – Enseignement, formation 41 – Capacités individuelles et sociales	X	X	X	x	X	X
<b>Sport et activité physique</b>	33 Service aux personnes 41 Capacités individuelles et sociales 42 Activités quotidiennes et de loisirs		X	X		x	X
<b>Agro-alimentaire</b>	112 Chimie-biologie, biochimie 113 Sciences naturelles, biologie-géologie 118 Sciences de la vie	X		X			X
<b>Agriculture</b>	11, Mathématiques et sciences 21, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts 22, Transformations	X	X	X			x
<b>Textile, Habillement, Mode</b>	132 Arts plastiques 24 Matériaux souples 312 Commerce, vente	X	X				
<b>Commerce</b>	31 Echanges et gestion 120 Sciences humaines et droit		X				
<b>Information communication</b>	32 Communication et information 12 Sciences humaines et droit 13 Lettres et arts		X		x		
<b>Activités juridiques et administratives</b>	12 Sciences humaine et droit 31 Echanges et gestion 34 Services à la collectivité		X				
<b>Industries extractives</b>	117 - Sciences de la Terre 115f –Physique appliquée aux processus industriels 116f – Chimie des matériaux et des métaux, chimie des processus industriels	x					x

Numéro fiche	Code NSF	CP	DGEP	ES	LECLA	SEPT	SPIM
<b>Activités financières et immobilières</b>	122 Economie 31 Echanges et gestion	X	X				
<b>Industries manufacturières</b>	200 Technologies industrielles fondamentales 223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...) 225 Plasturgie, matériaux composites	X					X
<b>Education formation</b>	33 – Services aux personnes 333 – Enseignement, formation 41 – Capacités individuelles et sociales	X	X		x		X
<b>Sport et activité physique</b>	33 Service aux personnes 41 Capacités individuelles et sociales 42 Activités quotidiennes et de loisirs		X				X
<b>Agro-alimentaire</b>	112 Chimie-biologie, biochimie 113 Sciences naturelles, biologie-géologie 118 Sciences de la vie	X					X
<b>Agriculture</b>	11, Mathématiques et sciences 21, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts 22, Transformations	X	X				x
<b>Textile, Habillement, Mode</b>	132 Arts plastiques 24 Matériaux souples 312 Commerce, vente	X	X				
<b>Commerce</b>	31 Echanges et gestion 120 Sciences humaines et droit		X				

## ANNEXE 2



### RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

#### Intitulé (cadre 1)

Doctorat spécialité professionnelle : **Activités financières et immobilières**

#### (cadre 2) Autorité responsable de la certification

Sera complété par la DGESIP afin d'indiquer les universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

#### Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Recteur de l'académie, chancelier des universités ; Président de l'université

#### Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 1

Niveau (EQF) : 8

Code NSF

122 Economie

31 Echanges et gestion

#### Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

##### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique
- Diffusion de la culture scientifique et technique, formation
- Management d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

##### Compétences ou capacités évaluées

##### Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activités déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et concevoir des axes d'innovation potentiels pour un secteur professionnel
- Proposer des concepts et des démarches visant l'émergence de savoirs et de solutions nouvelles à l'échelle d'un secteur professionnel



**Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective**

- Maîtriser les méthodes et les outils de la recherche adaptés en lien avec l'innovation
- Maîtriser les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Maîtriser les dispositifs de contrôle permettant de garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité

**Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective**

- Maîtriser les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de confidentialité, de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Maîtriser les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Maîtriser l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles
- Maîtriser la communication de données en « open data »

**Bloc 4 Veille scientifique et technologique**

- Maîtriser l'ensemble des dispositifs permettant l'acquisition, la synthèse et l'analyse de données et d'informations scientifiques et technologiques de pointe à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Disposer de la curiosité de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale de haut niveau

**Bloc 5 Diffusion de la culture scientifique et technique et formation**

- Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Maîtriser les aspects pédagogiques liés à l'enseignement de concepts outils et méthodes à des publics diversifiés
- S'adapter à un public varié pour communiquer, promouvoir ou enseigner des concepts et démarches complexes

**Bloc 6 Management d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective**

- Animer et coordonner une équipe dans le domaine de la recherche et du développement
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Impulser l'esprit d'entreprendre au sein d'une équipe
- Participer et développer les ressources nécessaires des membres d'une équipe
  - - Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)**

Secteurs d'activités

#### **Codes NAF**

64 Activités des services financiers hors caisses de retraite  
65 Assurances,  
66 Activités auxiliaires de services financiers ou d'assurance  
68 Activités immobilières  
72 recherche et développement

#### **Mots clefs des secteurs accessibles**

ACTIVITES DE SERVICES FINANCIERS ; ASSURANCE ; ACTIVITES AUXILIAIRES DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCE ; ACTIVITES IMMOBILIERES

#### **Types d'emplois accessibles**

Responsable recherche et développement  
Chef de projet recherche et développement  
Responsable qualité  
Directeur innovation et développement  
Responsable de Laboratoire  
Coordinateur de projet  
Chargé de valorisation  
Ingénieur de Recherche  
Formateur

#### **Mots clefs des emplois accessibles**

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ; INNOVATION ; PROSPECTIVE ; VALORISATION ; DIFFUSION ; VEILLE

#### **Codes des fiches ROME les plus proches:**

- C11 - Assurances
- C12 - Banque
- C13 - Finance
- C14 - Gestion administrative banque et assurances
- C15 - Immobilier

#### **Réglementation d'activités**

### **Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)**



**Descriptif des composantes de la certification :**

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.

Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur. Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre		X	
Par expérience	X		

**Liens avec d'autres certifications (cadre 8)**

**Accords européens ou internationaux (cadre 9)**

--	--

**Base légale (cadre 10)**

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Références autres :

--

**Pour plus d'information (cadre 11)**

--